



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Bureau des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Commune de LILLE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

L'E.P.I.C MAINTENANCE DU MATERIEL DE LA SNCF (TECHNICENTRE) - siège social : 1, rue de Tournai 59043 LILLE CEDEX - a déposé un dossier d'autorisation en vue de régulariser l'activité de ses ateliers de réparation d'engins et véhicules à moteurs 115, rue du Professeur Langevin à LILLE.

2930-1-a Ateliers de réparation et d'entretien de véhicules et engins à moteur, y compris les activités de carrosserie et de tôlerie : Réparation et entretien de véhicules et engins à moteur

Cette enquête publique s'inscrit dans la continuité de l'étude d'impact et de l'avis de l'autorité environnementale émis le 10 Janvier 2018

L'enquête publique se déroulera dans la commune de **LILLE du 2 mai 2018 au 4 juin 2018 inclus.**

Monsieur Robert VANOVERMEIR, commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public en mairie de quartier de Lille Fives, 127 Ter Rue Pierre Legrand, au lieu de consultation du dossier les 2, 15 et 26 mai 2018 de 9 heures à 12 heures et le 4 juin 2018 de 14 heures à 17 heures.

Le dossier d'enquête publique papier sera disponible à la mairie de quartier de Lille-Fives, à l'Hôtel de Ville de Lille (au secrétariat de la Direction de l'Habitat et des Risques Urbains) aux heures d'ouverture, et à la préfecture du Nord pendant toute la durée de l'enquête. Une version numérique du dossier sera disponible sur le site internet des services de l'Etat dans le Nord (www.nord.gouv.fr - consultations et enquêtes publiques - installations classées pour la protection de l'environnement – Autres ICPE : agricoles, industrielles, etc – Autorisations).

Un poste informatique sera également à la disposition du public afin de consulter le dossier dématérialisé d'enquête aux heures d'ouverture de la préfecture du Nord – 12 rue Jean Sans Peur – LILLE.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de Monsieur Alain COLLETTE – directeur de l'établissement (Tél : 03.62.13.53.00)

Les observations et les propositions écrites et orales seront consignées dans le registre ouvert à cet effet en mairie de LILLE, ou pourront être exprimées par internet à l'adresse suivante : pref-installations-classees@nord.gouv.fr.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'État dans le Nord ainsi que dans les mairies de LILLE, LEZENNES, RONCHIN pendant une durée d'un an, à compter de la clôture de l'enquête.

A l'issue de cette phase d'enquête, le préfet de département prendra une décision d'autorisation ou de refus d'exploitation.